



Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 
ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

Nord
Le Département



Pas de Calais
Le Département

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Comité syndical du 23 novembre
2021

Tendances et comparaisons
EXÉCUTION DU BUDGET 2021

Fonctionnement et Investissements du SMO : hypothèses d'évolutions
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Programmation des investissements, autorisation de programme
ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Structure et perspectives
DETTE



Nord
Le Département



Pas de Calais
Le Département

Envoyé en préfecture le 24/11/2021

Reçu en préfecture le 24/11/2021

Affiché le

SLOW

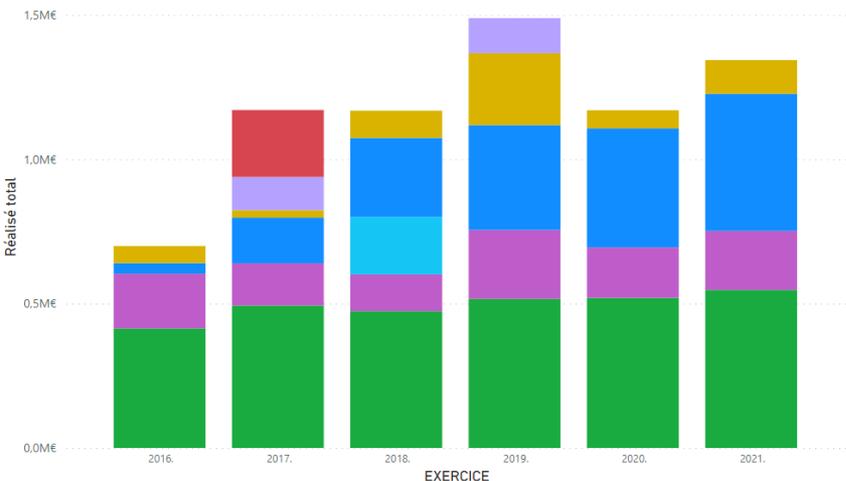
ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

Tendances et comparaisons

EXÉCUTION DU BUDGET 2021

Réalisé total par EXERCICE et Catégorie

Catégorie ● Charges de personnel ● Charges générales ● Divers ● Emprunt ● Prestations ● Titres annulés ● Transferts

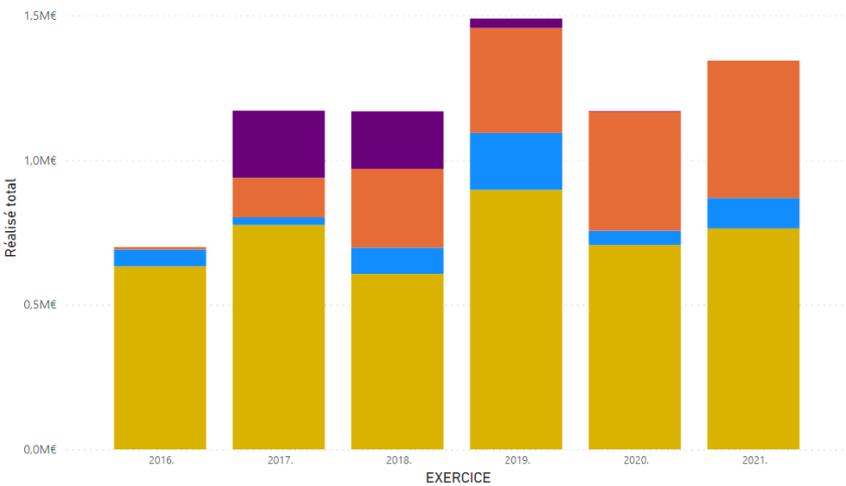


Les dépenses de personnel sont restées stables depuis 2019, la faible augmentation constatée en 2021 (+27,5k€) étant composée dans sa quasi-totalité de la réémission d'un titre 2020 annulé.

Les charges d'emprunt liées au remboursement des intérêts de la dette (475k€) évoluent comme suivant les prévisions, selon le montant du capital restant dû qui augmente en fonction des tirages réalisés.

Réalisé total par EXERCICE et Regroupement

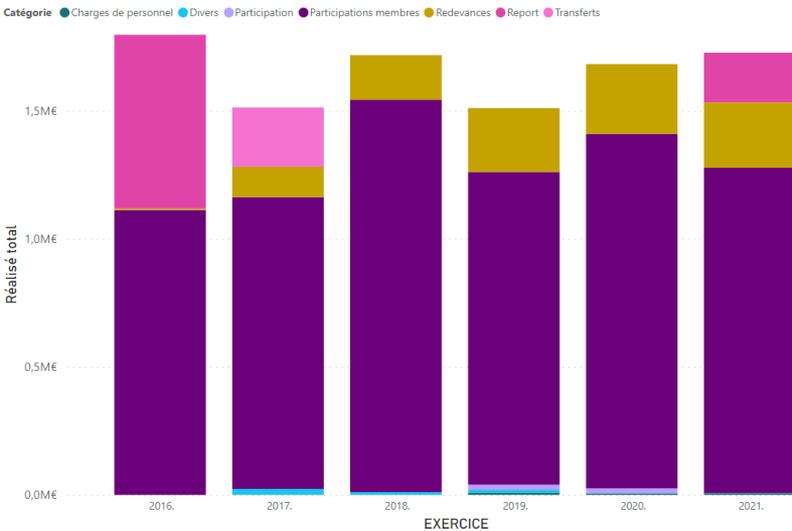
Regroupement ● 01-SMO ● 2-HCA ● 3-ENT ● 4-FTTH ● 5-MED



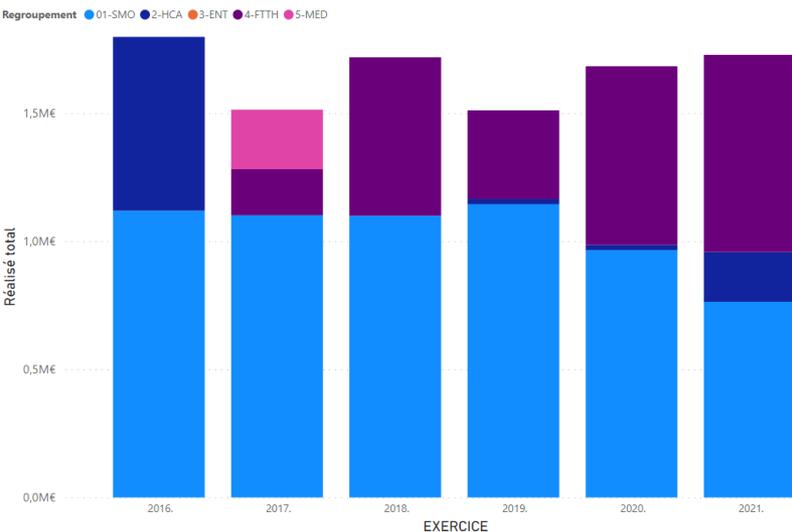
Le montant des prestations et autres charges générales (321k€), dépenses par nature plus évolutives, connaissent un rebond par rapport à 2020, mais restent très en deçà du niveau de 2019 (487k€).

Les dépenses de fonctionnement propres au SMO s'élèvent à 868k€, le reste étant consacré au remboursement de la dette.

Réalisé total par EXERCICE et Catégorie



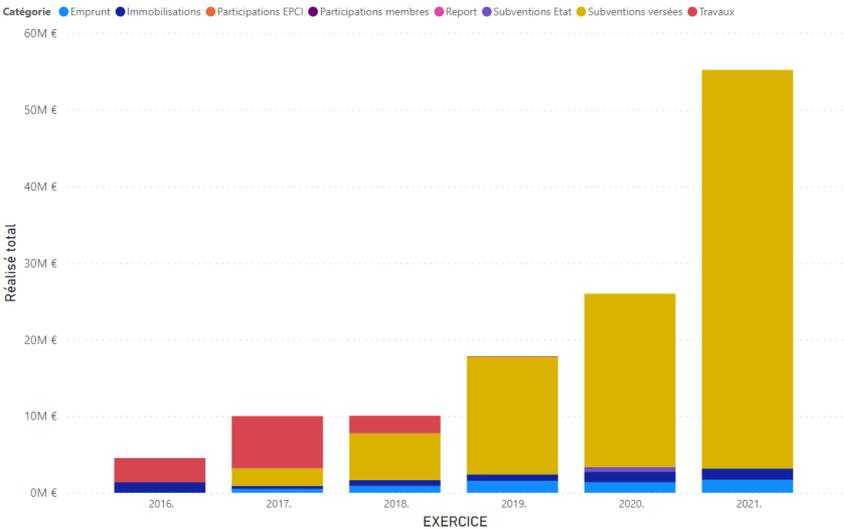
Réalisé total par EXERCICE et Regroupement



Les recettes de fonctionnement 2021 proviennent pour près des $\frac{3}{4}$ des participations de la Région et des Départements du Nord et du Pas-de-Calais, pour 15% des redevances de la DSP et pour le solde du résultat antérieur.

Conformément à la décision du comité syndical pour le budget 2021 les contributions de la Région et du Département du Pas-de-Calais ont été exceptionnellement réduites à concurrence du montant avancé par le SMO pour financer l'ENT sur le Nord pendant la période de crise sanitaire. Toutes choses étant égales par ailleurs la participation des membres serait restée au niveau de 2020, la hausse de la participation affectée au remboursement de l'emprunt venant compenser la baisse continue de la participation au fonctionnement du SMO.

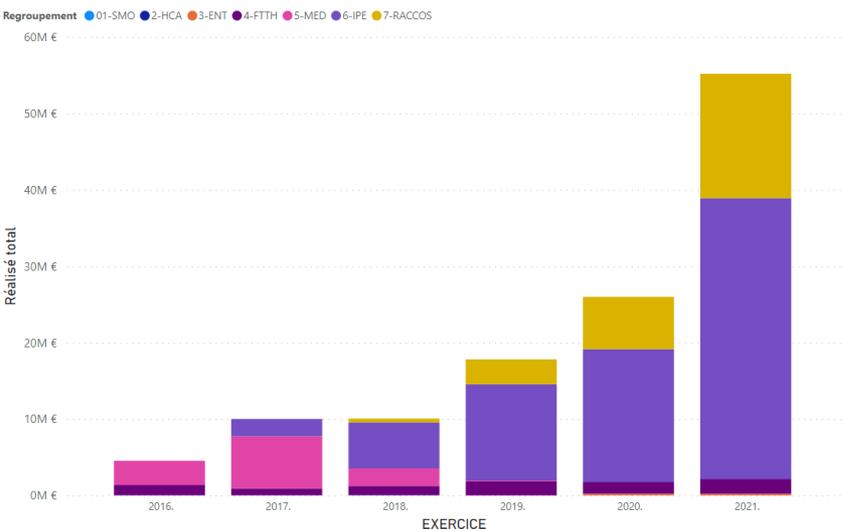
Réalisé total par EXERCICE et Catégorie



Le montant de dépenses d'investissements consacré au remboursement du capital de l'emprunt (1 677k€) évolue comme suivant les prévisions.

Le montant des immobilisations incorporelles augmente de 90k€ (à 1 477k€). Il est composé des études relatives au THD, des prestations de contrôle de la DSP (pour plus de 1 000k€) et des logiciels ENT.

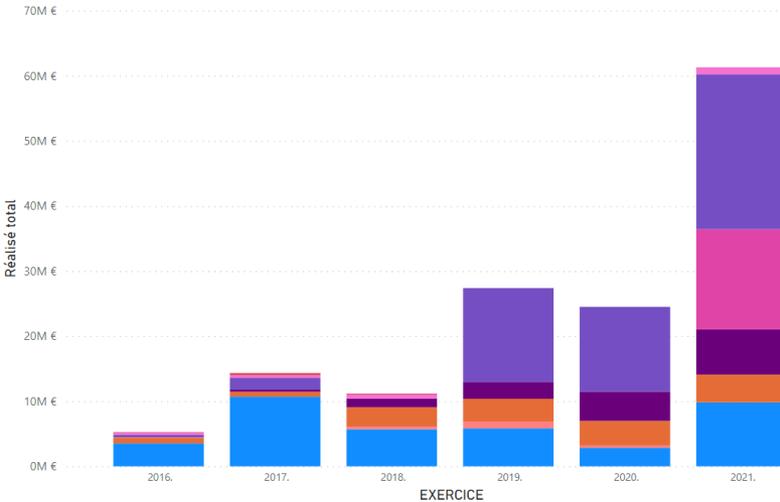
Réalisé total par EXERCICE et Regroupement



Les dépenses d'investissement pour les subventions au réseau THD (55 046k€) représentent 94% du total. Elles sont conformes au cadre de la DSP, compte tenu des reports pour retards dans la facturation du délégataire. Les subventions pour raccordements atteignent désormais 30% du montant de subventions.

Réalisé total par EXERCICE et Catégorie

Catégorie ● Emprunt ● FCTVA ● Immobilisations ● Participations EPCI ● Participations membres ● Report ● Subventions Etat ● Transferts ● Travaux



2021 est la dernière année de mobilisation de l'emprunt conclu en 2016, et voit donc le SMO en tirer le solde (pour 5 699k€), ce qu'il n'avait pas été nécessaire de faire plus tôt. En plus de ce tirage deux autres sont affectés à la participation des Départements au financement des raccordements :

- 774 k€ pour le CD59
- 474 k€ pour le CD62

La participation des EPCI à la construction et aux raccordements augmente pour atteindre 4 271k€. La participation des membres (6 957k€) augmente aussi en raison du grand nombre de raccordements.

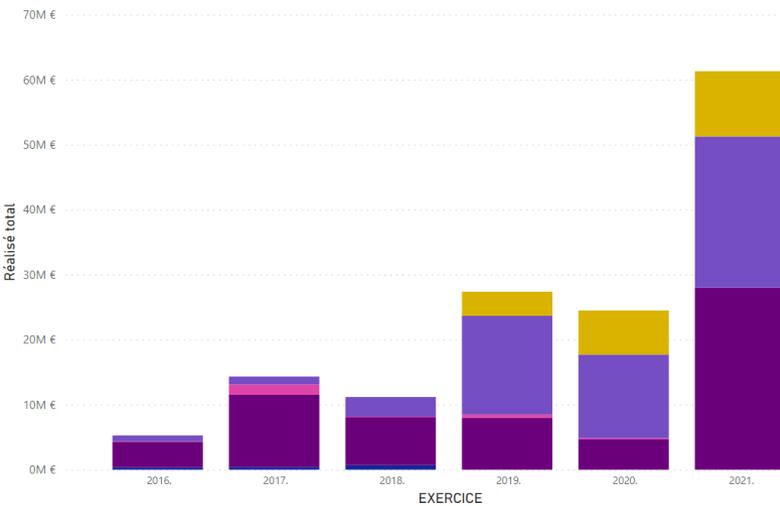
Les subventions reçues de l'Etat pour le financement du FttH augmentent parallèlement pour atteindre 23 771k€.

Le report des excédents cumulés sur les précédents exercices (15 383k€) permet de compléter le budget.

Report des recettes ENT sur 2022 (React-EU)

Réalisé total par EXERCICE et Regroupement

Regroupement ● 2-HCA ● 3-ENT ● 4-FTH ● 5-MED ● 6-IPE ● 7-RACCOS



Réalisation du budget 2021 : fonctionnement (projection)

Envoyé en préfecture le 24/11/2021
 Reçu en préfecture le 24/11/2021
 Affiché le
 ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

EXERCICE	2021.					
SENS	Dépense			Recette		
SECTION	Budget total	Réalisé total	Taux d'exécution	Budget total	Réalisé total	Taux d'exécution
<input type="checkbox"/> Fonctionnement	1 757 400,00 €	1 586 229,49 €	90,26 %	1 757 400,00 €	1 727 316,27 €	98,29 %
<input type="checkbox"/> 002. - Résultat d'exploitation reporté				194 207,38 €	194 207,38 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 011. - Charges à caractère général	354 250,00 €	306 142,52 €	86,42 %			
<input type="checkbox"/> 012. - Charges de personnel et frais assimilés	589 650,00 €	528 810,05 €	89,68 %			
<input type="checkbox"/> 013. - Atténuations de charges					6 651,60 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 023. - Virement à la section d'investissement	242 427,28 €	242 427,28 €	100,00 %			
<input type="checkbox"/> 042. - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 572,72 €	0,00 €	0,00 %			
<input type="checkbox"/> 65. - Autres charges de gestion courante	34 490,00 €	33 756,17 €	97,87 %			
<input type="checkbox"/> 66. - Charges financières	525 000,00 €	475 093,36 €	90,49 %			
<input type="checkbox"/> 67. - Charges exceptionnelles	10,00 €	0,10 €	1,00 %			
<input type="checkbox"/> 70. - Produits des services, du domaine et ventes divers					0,00 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 74. - Dotations et participations				1 309 192,62 €	1 270 792,60 €	97,07 %
<input type="checkbox"/> 75. - Autres produits de gestion courante				254 000,00 €	255 109,37 €	100,44 %
<input type="checkbox"/> 77. - Produits exceptionnels					555,32 €	100,00 %
Total	1 757 400,00 €	1 586 229,49 €	90,26 %	1 757 400,00 €	1 727 316,27 €	98,29 %

Selon la projection le budget de la section de fonctionnement devrait être exécuté à hauteur de 90% pour les dépenses et de 98% pour les recettes.

Réalisation du budget 2021 : investissement (projection)

Envoyé en préfecture le 24/11/2021
 Reçu en préfecture le 24/11/2021
 Affiché le
 ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

EXERCICE	2021.					
SENS	Dépense			Recette		
SECTION	Budget total	Réalisé total	Taux d'exécution	Budget total	Réalisé total	Taux d'exécution
<input type="checkbox"/> Investissement	72 422 338,58 €	55 201 478,32 €	76,22 %	72 422 338,58 €	61 552 197,73 €	84,99 %
<input type="checkbox"/> 001. - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00 €	100,00 %	15 383 159,75 €	15 383 159,75 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 021. - Virement de la section d'exploitation				242 427,28 €	242 427,28 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 040. - Opérations d'ordre de transfert entre sections				11 572,72 €	11 572,72 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 10. - Immobilisations corporelles				1 087 230,11 €	1 087 210,11 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 13. - Subventions d'investissement		0,00 €	100,00 %	48 750 103,80 €	35 000 254,85 €	71,80 %
<input type="checkbox"/> 16. - Emprunts et dettes assimilées	1 780 000,00 €	1 677 383,20 €	94,24 %	6 947 844,92 €	9 827 573,02 €	141,45 %
<input type="checkbox"/> 20. - Immobilisations incorporelles	1 476 000,00 €	1 475 276,88 €	99,95 %		0,00 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 21. - Immobilisations corporelles	12 000,00 €	2 222,24 €	18,52 %			
<input type="checkbox"/> 23. - Immobilisations en cours		0,00 €	100,00 %		0,00 €	100,00 %
<input type="checkbox"/> 27. - Autres immobilisations financières	69 154 338,58 €	52 046 596,00 €	75,26 %			
Total	72 422 338,58 €	55 201 478,32 €	76,22 %	72 422 338,58 €	61 552 197,73 €	84,99 %

Selon la projection le budget de la section d'investissement devrait être exécuté à hauteur de 76% pour les dépenses et de 85% pour les recettes.

L'excédent ainsi constitué ne consiste en fait que dans un report des dépenses de subvention de la DSP sur l'exercice 2022 plus important que le report des recettes. Les crédits ouverts et non consommés seront utilisés de manière certaine par le projet.



Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 
ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF



Fonctionnement et Investissements du SMO : hypothèses d'évolutions

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Fonctionnement : hypothèses d'évolution

- Une équipe stable post période de déploiement
 - Le marché de contrôle de la DSP prend fin avec le déploiement, le contrôle de la bonne exécution du contrat reviendra à l'équipe du SMO
 - Les éventuels besoins ENT seront traités sur ressources budgétaires séparées, les dépenses et ressources concernant cette compétence étant équilibrées et distinguées analytiquement
- Des dépenses de fonctionnement courant en diminution régulière, selon la proposition de la Région :
 - 2019 : 1 000 000 €
 - 2020 : 960 000 €
 - 2021 : 940 000 €
 - 2022 : 920 000 €

À évaluer dans le contexte post-déploiement
- Les frais de contrôle versés par le délégataire (100 000 €) seront intégrés aux recettes de fonctionnement
- Comme prévu au contrat de DSP, intégration du refinancement BEI (129 400 €) dans les recettes de fonctionnement
- Une part variable correspondant au remboursement des intérêts de la dette



Envoyé en préfecture le 24/11/2021
 Reçu en préfecture le 24/11/2021
 Affiché le 
 ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

Fonctionnement : les nouvelles activités

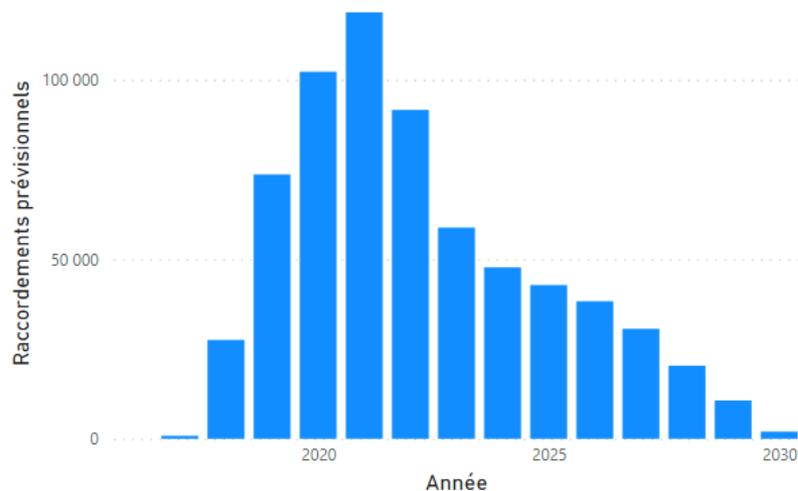
Principes :

- Cloisonnement budgétaire des projets
 - Pas de financement d'un projet par un autre
 - Pas d'impact sur les contributions statutaires des membres
- Financement des prestations par leurs usagers
 - Complément de financement FEDER / React-UE
 - Reste à charge => cotisations des collectivités
- Reprise des prestations de contrôle DSP par l'équipe du SMO

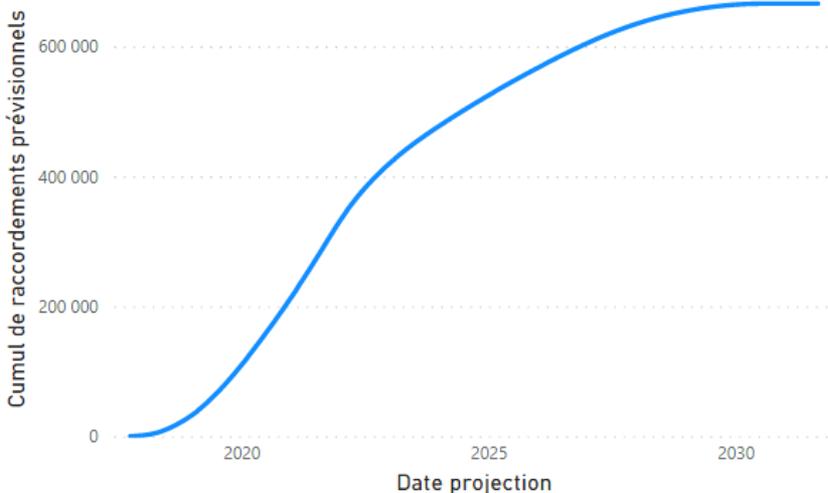
Poste	ETP	Présence
DSP THD et fonctionnement du SMO (financement 3 membres fondateurs)		
Directeur	1	en poste
Assistante de direction	1	en poste
Responsable pôle administration et finances	1	en poste
Responsable pôle technique	1	en poste
Chargée de développement	1	en poste
Chargé de mission aménagement du territoire	1	en poste
Responsable télécoms	1	en poste
Technicien réseaux	1	en poste
Déploiement de l'ENT ONE dans les écoles du Nord (financement bénéficiaires et React-EU)		
Chargé de mission ENT	0,5	à recruter
Pack Mairies Connectées (financement bénéficiaires et React-EU)		
Chef de projet Mairies connectées	1	à recruter
Administratif	0,5	à recruter
Services télécoms (financement bénéficiaires)		
Chef de projet services télécoms	1	à recruter
Administratif	0,25	à recruter
Vidéoprotection (financement bénéficiaires)		
Chef de projet Vidéoprotection	1	à recruter
Administratif	0,25	à recruter

hypothèses d'évolution

Raccordements prévisionnels par Année



Cumul de raccordements prévisionnels par Date projection



La période de déploiement FttH s'est terminée en 2021. Cependant des demandes de subventions afférentes resteront à recevoir du délégataire en 2022.

La majeure partie des investissements concernera le financement des raccordements. Après l'explosion des demandes à l'occasion des confinements la courbe des taux de pénétration se normalise et permet une prévision plus fiable des volumes de raccordements à financer.

Les crédits prévus pour les opérations annexes seront reportés (ex. BA103).

Il reste prévu, pour les membres du Syndicat, de financer les raccordements longs par la dette (nouvel emprunt d'environ 6 000k€, à l'horizon 2026). L'option d'un financement direct sera discutée en 2022.



Nord
Le Département



Pas de Calais
Le Département

Envoyé en préfecture le 24/11/2021

Reçu en préfecture le 24/11/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

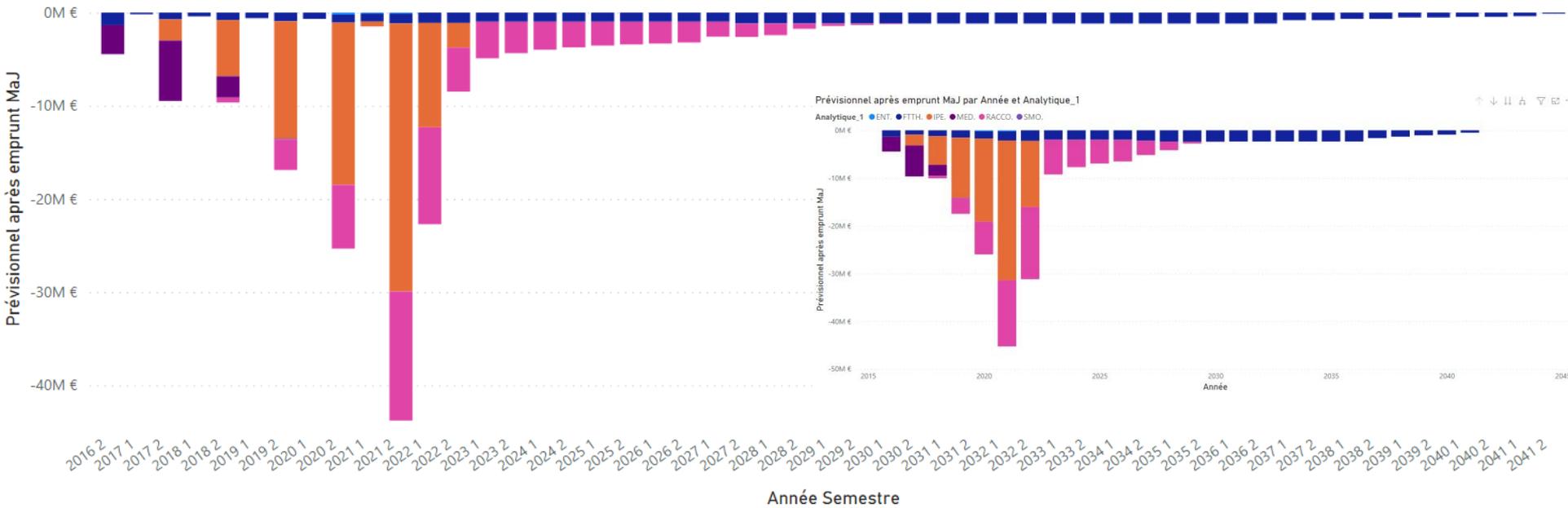
Programmation des investissements, autorisation de programme

ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Investissement : prévisionnel des dépenses

Prévisionnel après emprunt MaJ par Année, Semestre et Analytique_1

Analytique_1 ● ENT. ● FTTH. ● IPE. ● MED. ● RACCO. ● SMO.



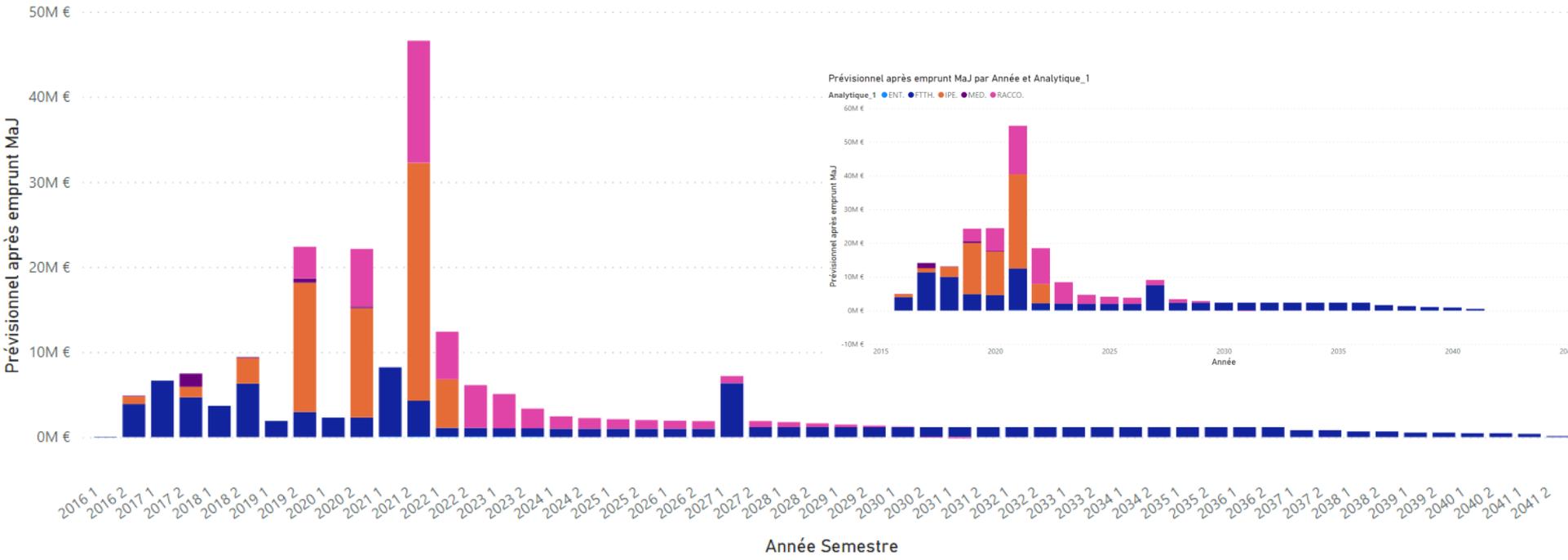
Concernant le projet de déploiement d'un réseau d'initiative publique FttH sur le Nord et le Pas-de-Calais, 2022 sera la dernière année de dépenses relatives à la phase de déploiement, à l'exception du financement du déploiement des points de branchements optiques pour les raccordements sur demande.

Toutes choses étant égales par ailleurs ne subsisteront par la suite que des dépenses de financement des raccordements et de remboursement de l'emprunt.

Investissement : prévisionnel des recettes

Prévisionnel après emprunt MaJ par Année, Semestre et Analytique_1

Analytique_1 ● ENT. ● FTTH. ● IPE. ● MED. ● RACCO.



En relation avec les dépenses, les recettes d'investissement ne se rapporteront plus qu'aux raccordements dès le second semestre 2022, ainsi qu'aux participations au remboursement de l'emprunt.

Il restera nécessaire de mobiliser un emprunt complémentaire, au plus tard en 2026/2027, pour financer les raccordements longs, si leur mode de financement reste l'emprunt.



Envoyé en préfecture le 24/11/2021
 Reçu en préfecture le 24/11/2021
 Affiché le 
 ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

Autorisation de programme



N° AP	Libellé	Montant
2017-01	Conception et établissement du réseau FTTH	146 329 258,36 €

Exercice	Chapitre	Libellé	Montant des CP
2017	20	Etudes et contrôles	- €
2017	27	Créances sur les personnes de droit privé (construction et raccordements)	2 267 229,00 €
2018	20	Etudes et contrôles	411 771,97 €
2018	27	Créances sur les personnes de droit privé (construction et raccordements)	6 102 907,00 €
2019	20	Etudes et contrôles	557 289,13 €
2019	27	Créances sur les personnes de droit privé (construction et raccordements)	15 311 138,00 €
2020	20	Etudes et contrôles	644 286,84 €
2020	27	Créances sur les personnes de droit privé (construction et raccordements)	22 618 981,00 €
2021	20	Etudes et contrôles	809 231,62 €
2021	27	Créances sur les personnes de droit privé (construction et raccordements)	65 120 839,90 €
2022	20	Etudes et contrôles	6 556,90 €
2022	21	Immobilisations	12 818 919,30 €
2023	21	Immobilisations	7 036 545,78 €
2024	21	Immobilisations	4 271 931,13 €
2025	21	Immobilisations	2 210 551,78 €
2026	21	Immobilisations	967 151,65 €
2027	21	Immobilisations	403 204,86 €
2028	21	Immobilisations	393 352,68 €
2029	21	Immobilisations	393 352,68 €
2030	21	Immobilisations	393 352,68 €
2031	21	Immobilisations	393 352,68 €
2032	21	Immobilisations	393 352,68 €
2033	21	Immobilisations	393 352,68 €
2034	21	Immobilisations	393 352,68 €
2035	21	Immobilisations	393 352,68 €
2036	21	Immobilisations	393 352,68 €
2037	21	Immobilisations	392 840,87 €
2038	21	Immobilisations	357 878,37 €
2039	21	Immobilisations	266 030,94 €
2040	21	Immobilisations	160 703,62 €
2041	21	Immobilisations	53 094,59 €

Les Crédits de Paiement 2022 seront recalés en fonction des prévisions budgétaires pour reporter le montant des crédits non consommés en raison du décalage des demandes de subventions de la part du délégataire.



Nord
Le Département



Pas-de-Calais
Le Département

Envoyé en préfecture le 24/11/2021

Reçu en préfecture le 24/11/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

Structure et perspectives

DETTE

Modalités de l'emprunt actuel

Emprunt	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
CO9297-01			3 501 263,37 €				3 501 263,37 €
CO9297-02			2 194 065,39 €				2 194 065,39 €
CO9297-03				2 715 467,93 €			2 715 467,93 €
CO9297-04				97 600,00 €			97 600,00 €
CO9297-05					2 742 076,58 €		2 742 076,58 €
CO9297-06					97 600,00 €		97 600,00 €
CO9297-07						2 782 128,10 €	2 782 128,10 €
CO9297-08						97 600,00 €	97 600,00 €
CO9298-09	3 528 632,40 €						3 528 632,40 €
CO9298-10		2 173 614,14 €					2 173 614,14 €
CO9298-11		8 524 628,36 €					8 524 628,36 €
CO9298-12			3 026 224,92 €	-312 582,79 €			2 713 642,13 €
Emprunt raccordements CD59						1 548 600,00 €	1 548 600,00 €
Emprunt raccordements CD62						474 400,00 €	474 400,00 €
Emprunt solde prêt CA						5 699 144,92 €	5 699 144,92 €
Total	3 528 632,40 €	10 698 242,50 €	8 721 553,68 €	2 500 485,14 €	2 839 676,58 €	10 601 873,02 €	38 890 463,32 €

L'emprunt contracté auprès du Crédit Agricole et du Crédit Lyonnais comporte 2 tranches identiques en termes de conditions, sauf pour la période de mobilisation :

- Tranche 1 (CO9297) auprès du Crédit Agricole, mobilisable jusqu'au 31/12/2021
- Tranche 2 (CO9297) auprès du Crédit Lyonnais, mobilisable jusqu'au 31/12/2018

Chaque tranche est d'un montant maximal de 21 175 646,29 € et minimal de 16 940 517,03 €.

8 tirages ont été préfixés pour la tranche 1 pour un montant de 14 224 801,37 €, 3 tirages pour la tranche 2 pour un montant de 14 226 874,90 €.

À échéance de la tranche 2 les besoins du Syndicat l'ont amené à ne mobiliser que le minimum contractuel.

A échéance de la tranche 1 les besoins du Syndicat l'amènent à mobiliser le montant maximum de cette tranche.



La convention de financement prévoyait :

- 11 tirages prédéterminés, à taux fixes et échéanciers contractualisés,
- La possibilité de réaliser des tirages complémentaires pendant les périodes de mobilisation de chaque tranche, à taux variable indexé sur l'EURIBOR 3 mois,
- La possibilité de réaliser la fixation des taux pour ces tirages complémentaires à n'importe quel moment de la période d'amortissement.

À ce jour la dette du Syndicat comporte :

- Les 11 tirages à taux fixes prévus dans la convention de financement,
- Un tirage complémentaire sur la tranche 2, pour respecter l'engagement minimal à échéance de la période de mobilisation, réalisé à taux variable indexé le 31/12/2018 et dont le taux a été fixé au 01/01/2020,
- Un tirage complémentaire sur la tranche 1, pour mobiliser le solde de cette tranche, réalisé le 30/06/2021, à taux variable indexé,
- Deux tirages complémentaires sur la tranche 1, pour compléter le financement des raccordements des Départements au titre de l'exercice 2021, qui seront mobilisés à la date d'échéance de la période de mobilisation, à taux variable indexé.

Le Syndicat et les correspondants experts chez ses membres, surveille l'évolution de l'index sur lequel sont adossés les taux des emprunts à taux variables, ainsi que les taux fixes rencontrés sur les marchés financiers, afin de déterminer le meilleur moment pour en fixer les taux.



Envoyé en préfecture le 24/11/2021
Reçu en préfecture le 24/11/2021
Affiché le 
ID : 059-200039386-20211123-2021_24-BF

Structure de la dette : hypothèses d'évolution

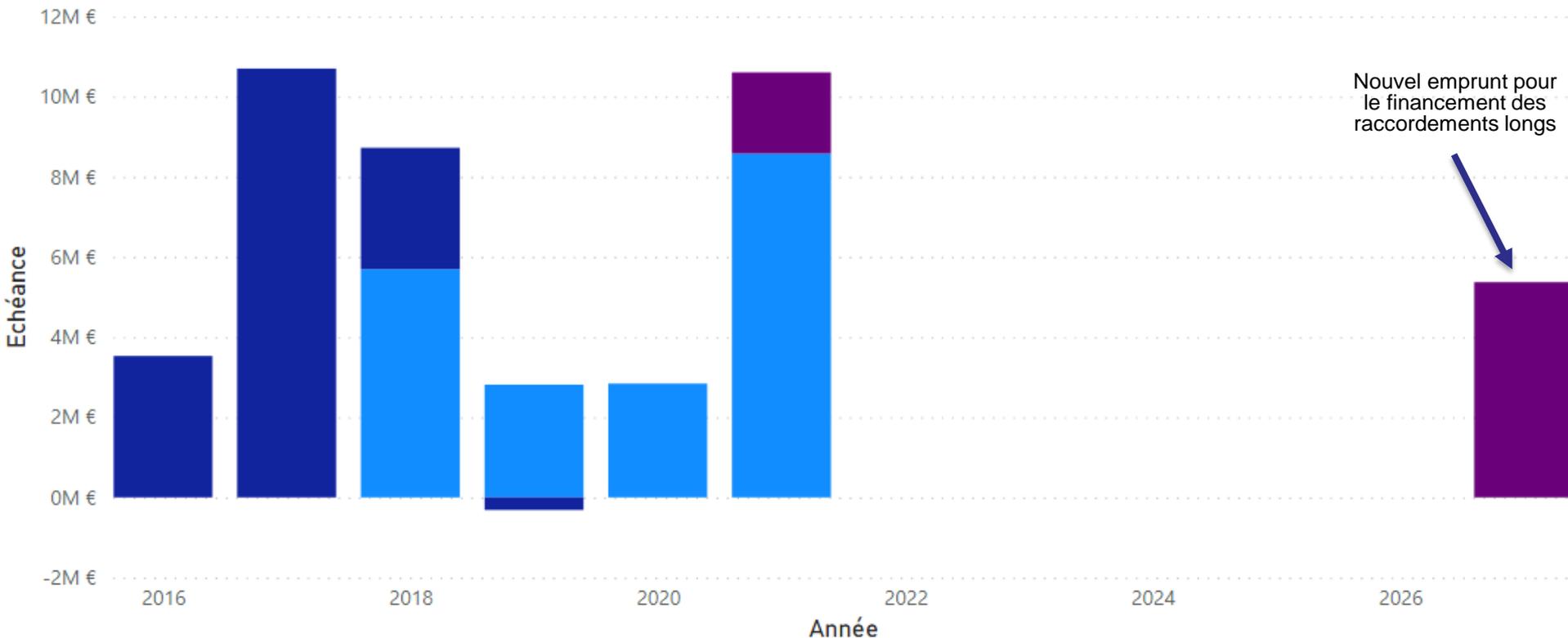
Pour faire face au décalage entre ses dépenses d'investissement (subventions au délégataire) qui sont mensuelles ou trimestrielles, et ses recettes d'investissement (Participations publiques de l'Etat, des membres et des EPCI) qui sont semestrielles, le Syndicat peut être amené à mobiliser une ligne de trésorerie de court terme, mais d'un montant important (jusqu'à 10 000 K€ selon certaines modélisations).

Selon l'hypothèse retenue pour l'avenir du financement des raccordements longs (maintien dans la dette ou financement par participation directe semestrielle selon les volumes réalisés) il pourra être nécessaire de mobiliser un emprunt complémentaire d'environ 6 000 K€.

La dette du Syndicat a un profil classique et sain.

Tirages dette bancaire

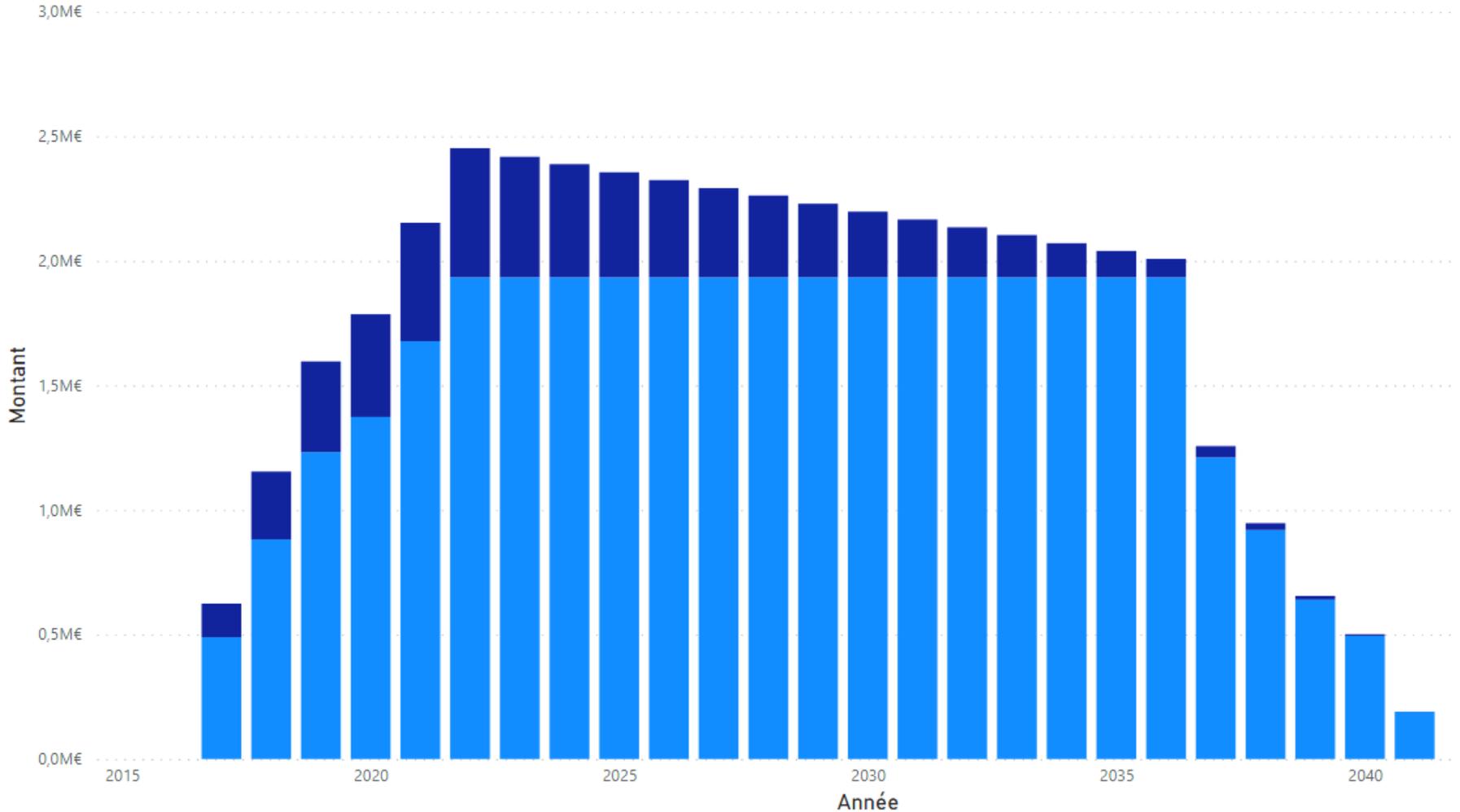
Type de dette ● Dette tranche 1 ● Dette tranche 2 ● Tirage complémentaire



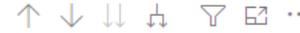
Les derniers tirages sur l'emprunt actuel ont été réalisés en 2021, dont les tirages spécifiques au financement des raccordements par les Départements et le tirage du solde de la tranche 1.

Montant par Année et Type

Type ● Amort ● INTERET



Montant par Année, Trimestre et Type



Type ● CRD

